

Enjeux :

Obtenir les connaissances nécessaires en législation du travail temporaire.

Public :

Chargés d'affaires, Consultants, Responsables et Directeurs d'agences, Chargé de recrutement, Exploitant, assistant d'agence.

Prérequis :

Être en possession de son ordinateur.

Durée :

0,5 jour – 3h30

Animation :

Formateurs experts en formation et accompagnement des agences d'emplois.

Tarifs :

Personnalisés – Nous consulter.

Sanctions :

Certificat de Réalisation

Objectifs Pédagogiques

A l'issue de cette formation, les apprenants seront en capacité de :

- Maîtriser les règles juridiques encadrant le travail temporaire afin de prévenir les risques de non-conformité lors des contrôles de l'Inspection du travail et de l'URSSAF.

Contenu

- La relation tripartite
- Les formalités préalables à l'embauche d'un Intérimaire
- La rédaction des contrats
- La gestion des contrats de mission
- La gestion de la paie des intérimaires
- Proposer l'alternative de date

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques. Powerpoint. Remise de fiche synthèse reprenant les éléments clés de la formation. Cas pratiques, Ateliers en sous-groupes. Méthodes mixant échanges interactifs et réflexions individuelles
- **Validation des acquis** : mise en situation réelle
- **Évaluation des acquis** : Quiz en fin de formation.
- **Évaluation à chaud** de la formation par les apprenants.

Contact et inscription : formation@lip-academy.com | 04 72 76 27 06